

Guide du parent

Micro soccer Catégories U4 à U7



Ville de
Saint-Rémi
Club de soccer

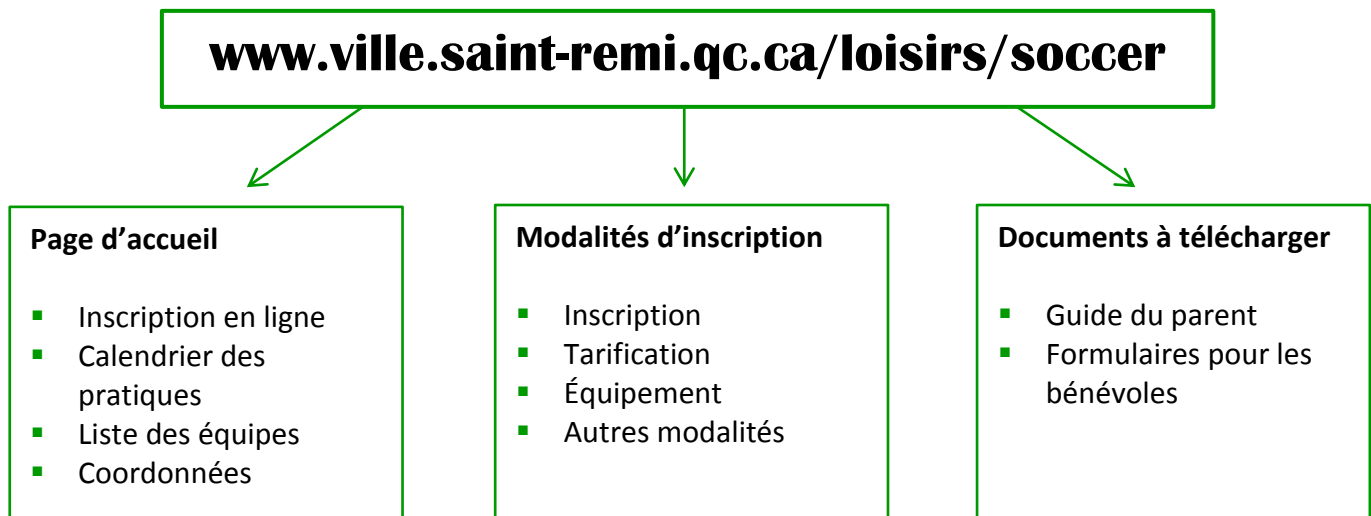
Été 2017

Coordonnées

L'objectif premier du Club de soccer de la Ville de Saint-Rémi est de favoriser le développement personnel des jeunes et de les initier au soccer par la pratique de ce sport et ce, sur une base récréative.

POUR INFORMATIONS

Que vous ayez des questions concernant les inscriptions ou pour connaître l'horaire des pratiques, nous vous invitons à visiter la page du soccer via le site Internet de la Ville de Saint-Rémi.



NOUS JOINDRE

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez? Vous avez de la difficulté à vous inscrire en ligne? Veuillez adresser vos questions à l'adresse courriel suivante : loisirs@ville.saint-remi.qc.ca ou par téléphone au 450 454-3993 poste 5345.

MOYENS DE COMMUNICATION

Il est important d'inscrire une **adresse courriel valide à votre dossier** lors de l'inscription de votre enfant. Toutes les informations importantes vous seront acheminées par courriel (horaires journée de formation, état de la situation, matchs annulés).





Calendrier saison 2017

DESCRIPTIONS	DATES
Date limite des inscriptions sans frais de retard	Lundi 3 avril à 23h59
Formation des équipes du micro soccer <ul style="list-style-type: none">▪ Gymnase de l'école Pierre-Bédard	Samedi 6 mai en avant-midi → Horaires disponibles sur le site Internet
Remise des équipements et rencontre des entraîneurs et assistants	Jeudi 1^{er} juin vous pouvez passer entre 18h30 et 20h
Début de la saison du micro soccer	Semaine du 5 juin
Fête de fin d'été	Samedi 12 août

HORAIRE DES PRATIQUES POUR LE MICRO SOCCER

Veuillez prendre note que cet horaire n'est pas définitif et qu'il pourrait être modifié avant le début de la saison, en raison du nombre d'inscriptions par catégorie. Certaines catégories pourraient être jumelées selon le nombre de joueurs inscrits.

MISE À JOUR LE 13 AVRIL 2017

CATÉGORIES	MARDI	MERCREDI	JEUDI
 U4 - Mixte	-	18h30 à 19h30	-
 U5 - Mixte	-	-	18h30 à 19h30
 U6-U7 - Féminin	18h30 à 19h30	-	-
 U6-U7 - Masculin	18h30 à 19h30	-	-

Modalités d'inscription

TARIFICATION 2017

Catégories	Tarif résident*	Tarif non-résident
U4 et U5	55 \$	82.50 \$
U6 et U7	62.50 \$	93.75 \$

*TARIF RÉSIDENT

Pour bénéficier du tarif résident, vous devez être en mesure de fournir une preuve de résidence sur demande parmi les suivantes :

- permis de conduire avec adresse de résidence valide;
- compte de taxes et pièce d'identité avec photo;
- bail de logement et pièce d'identité avec photo.

INSCRIPTION

- La date limite pour l'inscription à la saison 2017 de soccer est le lundi, 3 avril 2017.
- Votre reçu tient lieu de **confirmation d'inscription**.

ANNULATION D'UNE CATÉGORIE

La Ville de Saint-Rémi se réserve le droit d'annuler une catégorie si une des deux situations suivantes se présente :

1. Un nombre minimal de participants par catégorie est requis et doit être atteint en vue de former un minimum de 2 équipes par catégorie.
2. Chaque équipe d'une même catégorie doit être prise en charge par un entraîneur bénévole et un assistant bénévole.

Fonctionnement

ÉQUIPEMENT

Voici la liste de l'**équipement obligatoire** que devront apporter tous les joueurs lors de chaque partie et pratique.

➤ Équipement inclus dans la tarification

- bas de soccer
- short de soccer
- chandail de soccer
- ballon de soccer



➤ Équipement non inclus

- protège tibias (obligatoires)
- souliers de soccer réglementaires (obligatoires)

L'équipement non inclus est aux frais des parents.

PROCÉDURE EN CAS D'ANNULATION DE PARTIES

La décision sera prise **par les entraîneurs** des catégories concernées et ce, la **journée même avant 16h**. En cas d'annulation, les entraîneurs et les assistants auront la responsabilité d'aviser les parents de tous les joueurs formant leur équipe.

Les parties annulées pourront être reprises au cours de la saison, au choix des entraîneurs et seulement s'ils ont la possibilité. Les dates de reprise devront toutefois être communiquées pour approbation au Service des loisirs.

Dans le cas où les terrains seraient impraticables, la Ville annulerait la pratique la **journée même avant 16h**. **Tous les parents seront donc avisés par courriel.**

TRANSMISSION DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Les coordonnées téléphoniques ainsi que les courriels des participants seront transmises à l'entraîneur avant le début de la saison. L'entraîneur avisera les parents du moyen de communication utilisé pour la saison.

Formation des équipes

En vue de former des équipes équivalentes, tous les joueurs inscrits au micro soccer devront se présenter à la journée de formation des équipes selon un horaire établi. Les joueurs seront donc invités à faire d'abord quelques exercices d'échauffement, puis de pratique et ensuite à jouer une courte partie de soccer. Les activités pour l'évaluation seront animées par d'anciens joueurs et entraîneurs de soccer.

L'horaire pour chacune des catégories sera affiché sur le site Internet de la Ville et sera envoyé à tous les parents par courriel **au moins une semaine avant** la date de l'activité.

JOURNÉE DE FORMATION DES ÉQUIPES

- **Lieu** : Gymnase de l'école secondaire Pierre-Bédard, porte J
(en face de la rue Saint-Viateur)
- **Date** : samedi le 6 mai en avant-midi
- **Heure d'arrivée** : selon l'horaire par catégorie. Les joueurs arrivent 10 minutes à l'avance afin qu'ils soient prêts lorsque le gymnase se libèrera.
- **Durée moyenne par catégorie** : 20 minutes
- **Ce que les enfants devront apporter** :
 - Des vêtements de sport
 - Des chaussures de sport qui ne marquent pas
 - Une bouteille d'eau

IL VOUS EST IMPOSSIBLE D'ÊTRE PRÉSENT LE 6 MAI?

Veuillez nous en informer par courriel en nous indiquant le nom, l'âge et la catégorie de votre enfant à l'adresse suivante : loisirs@ville.saint-remi.qc.ca. Si possible, nous dire, selon vous, s'il se situe au niveau débutant, intermédiaire ou avancé.

Code de vie

POUR LES JOUEURS

- Je participe pour le plaisir
- Je respecte le matériel et les terrains
- Je respecte les consignes des entraîneurs
- J'adopte un comportement respectueux envers mes coéquipiers, les autres joueurs, les entraîneurs et les parents
- Je fais preuve d'un bon esprit sportif

POUR LES ENTRAÎNEURS

- Je suis équitable envers tous les joueurs de mon équipe et ce, en tout temps
- J'encourage tous les joueurs de mon équipe
- Je veille à ce que mes joueurs respectent les consignes et le code de vie
- Je suis un exemple pour mes joueurs
- Je suis préparé lors des pratiques, j'ai suivi les formations adéquates
- Je fais preuve d'un bon esprit sportif

POUR LES PARENTS

- Je n'oublie pas que mon enfant participe pour le plaisir
- Je suis un exemple pour mon enfant : j'adopte un comportement respectueux envers tous les joueurs, les entraîneurs et les autres parents
- J'encourage mon enfant
- Je veille à ce que mon enfant respecte les consignes et le code de vie
- Je fais preuve d'un bon esprit sportif